



Réunion du 29 octobre 2018

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67  
Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83  
Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43  
Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26  
Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96  
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28  
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### CARNET BLANC

La Commission des Arbitres, son président ainsi que ses membres, souhaitent tous leurs vœux de bonheur à l'occasion du mariage de **Julie et Grégory** est le fils de Franck **Angual**, membre de la Commission des Arbitres de St Etienne.

### RESULTATS EXAMENS LIGUE

Suite aux examens théoriques de Ligue du 8 octobre, la CDA est heureuse de vous part des résultats suivants :

Sont admis à se présenter aux épreuves pratiques :

Candidat arbitre R3 : **M. Grangier Martin**

Candidat AAR3 : **MM. Caliskan Yunus et Dusssud Yann (qui termine major).**

La CDA tient à les féliciter chaleureusement pour cette brillante réussite et leur souhaite bonne chance pour les examens pratiques. A cette réussite, il faut associer et remercier le « pôle formation », sous la responsabilité de Victor Pereira, aidé par Florian Rebaud et Sezer Kapan, qui ont une part de responsabilité dans ces réussites.

### LIVRE SUR LES LOIS DU JEU

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.

### AVIS A TOUS LES ARBITRES

Merci de bien vouloir lire le PV (commissions seniors, foot diversifié, féminines, jeunes) afin de prendre connaissance d'une possible modification (d'horaire, de terrain, de date) concernant le match que vous devez arbitrer le week-end.

**Lors de l'utilisation de la tablette pour vos matchs, vous êtes priés de prendre en photo tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, sanctions disciplinaires et blessures. Ceci afin de prévenir un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette. Aucune négligence, ni excuse ne sera tolérée.**

### DEVENIR ARBITRE

La Commission des Arbitres organise une formation « arbitre » sur 4 journées : vendredi 30 novembre, de 18h à 22h ; samedi 1<sup>er</sup> décembre, de 8h à 12h et de 13h à 17h (le repas sera fourni par le District de la Loire) ; vendredi 7 décembre, de 18h à 22h ; samedi 8 décembre, de 8h à 12h et de 13h à 17h (le repas sera fourni par le District de la Loire).

Vous trouverez tous les renseignements et documents à fournir sur le site du District, dans la rubrique « arbitrage - devenir arbitre »

### INFO FMI ET FEUILLE DE MATCH PAPIER

La CDA rappelle à tous les arbitres que la FMI et les feuilles de match papier doivent être remplis entièrement et correctement ! Notamment les sanctions administratives (avertissements, exclusion joueur ou dirigeant) qui doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur la FMI ou inscrites sur la feuille de match papier, sans oublier de cocher la case annexe (rapport suit).



**En cas d'oubli ou impossibilité de renseigner la FMI ou la feuille de match papier, l'arbitre devra obligatoirement faire un rapport complémentaire adressé à la Commission de Discipline.**

Pour tout manquement administratif sur la FMI ou la feuille de match papier, la CDA fera application des sanctions prévues au règlement intérieur. Merci

#### INFO TESTS PHYSIQUES

Tous les arbitres D1, D2, D3, ayant échoué aux tests physiques du 8 septembre, sont automatiquement désignés dans la division inférieure jusqu'au rattrapage du dimanche 11 novembre.

#### RATTRAPAGE TEST « TAISA » DES ARBITRES SENIORS ET JEUNES

Le **dimanche 11 novembre** aura lieu à **Riorges** (stade Gallieni) à **8h30**. Le rattrapage pour les arbitres Seniors et Jeunes qui ont échoué le test « **Taisa** » le 8 septembre, et pour les arbitres excusés. **Présence obligatoire.**

#### COURRIERS RECUS

Mairie de St Bonnet le Courreau : arrêté municipal.  
Mairie de Perigneux : Arrêté municipal.  
M. MOULIN Pierre : blessure du joueur n°9 non noté sur la tablette.  
Montagnes du Matin : rapport de M. JANISSET G.  
M. BENELLA Hicham : absence formation FMI.  
M. CHAVANY Manu : absence au rattrapage test physique  
M. VAGINAY J.P : courrier lu.  
M. MECHERI Abdelnor : candidature arbitre futsal  
M. DAOUDI Hamid : candidature arbitre futsal

#### CONVOCAION ARBITRE

**M. Tahiri Mohamed** : vous êtes convoqué à la Commission des Arbitres le **lundi 5 novembre à 19h**, pour affaire vous concernant.

#### RAPPEL INDISPONIBILITES

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur votre profil « My FFF ». Seules les indisponibilités de dernière minute sur justificatif (hors délai), avec désignation sur la date concernée, ne peuvent être saisies sur votre compte arbitre. Dans ce cas, et **UNIQUEMENT** celui-ci, votre indisponibilité doit parvenir au District par mail ou courrier. Bien entendu, dans cette situation, votre désignateur doit être informé téléphoniquement le plus rapidement possible. Ces manquements administratifs rentrent dans les sanctions prévues au règlement intérieur de la CDA.

M. BOUALEM Ould Mohamed : jusqu'à la fin de saison.  
M. FLITI Benhada : du 24 octobre au 31 décembre  
M. CHAPET Frédéric : le 4 novembre  
M. FAYOLLE Pascal : 1 mois d'arrêt à partir du 23 octobre.

#### INFOS MAILS

Nous vous informons que pour tous les mails envoyés sur l'adresse de la CDA ou du District après le lundi soir, pour une information concernant le week-end qui suit votre envoi, il se peut que celui-ci ne puisse pas être lu, donc pas traité. Dans ce cas, merci de doubler cette information par un contact téléphonique avec la personne de la CDA en charge de votre sujet, afin d'assurer la prise en compte de votre demande et / ou d'avoir les infos.

#### IMPAYES

Pour tous les dossiers d'impayés, il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé, un RIB